



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION
SUR LE REGISTRE NOMINATIF**

prévu à l'article L. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

**Registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et
d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.**

L'INSCRIPTION CONCERNE

Mme, Mr, (mettre une croix dans la case correspondante)

NOM : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

Qualité de l'intéressé(e) :

personne âgée de 65 ans et plus

personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail

personne adulte handicapée

Je déclare bénéficiaire de l'intervention

d'un service d'aide à domicile

intitulé du service : _____

adresse / téléphone _____

d'un service de soins infirmiers à domicile

intitulé du service : _____

adresse / téléphone _____

d'un autre service

intitulé du service : _____

adresse / téléphone _____

d'aucun service à domicile

Personne à prévenir en cas de nécessité :

	1 ^{ère} personne	2 ^{ème} personne
Nom		
Prénom		
Lien de parenté		
Adresse		
N° de téléphone		

DEMANDE D'INSCRIPTION FAITE PAR

L'intéressé(e)

Autre : (précisez ci-après)

NOM : _____ Prénom : _____

N° de téléphone : _____

Lien avec l'intéressé(e) : (parenté, représentant légal, ami ou proche,...) : _____

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

A signaler que cette inscription est facultative et qu'une radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de l'intéressé(e).

A _____ le _____

Signature du demandeur

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.

2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.

Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

CETTE DEMANDE DOIT ÊTRE ADRESSÉE AU CCAS DE MONDEVILLE